

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Un an... 33 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 93;
A EWIG, Rue Flichet, 2.

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Novembre 1878.

Chronique générale.

Hier jeudi, dans les bureaux et les couloirs de la Chambre, on discutait avec animation le rapport de M. Thomson sur le budget de l'Algérie...

En séance, après le dépôt et l'adoption de plusieurs projets de loi d'intérêt local, on a repris la discussion du budget de l'intérieur qui a été adopté.

Il paraît qu'on a eu toutes les peines du monde, mardi, à empêcher M. Gambetta de s'élançer à la tribune, après M. Dufaure, pour affirmer le droit des préfets à chasser les congréganistes des écoles communales.

Quelques membres de l'extrême gauche avaient manifesté l'intention de mettre M. le général Borel au pied du mur lors de la discussion du budget de la gendarmerie.

Nous empruntons à la Correspondance universelle les informations suivantes dont nous lui laissons la responsabilité :

« On prétend que M. Dufaure a déclaré que, si M. Bardoux était mis dans l'obligation de se retirer par suite de l'attitude de la majorité à l'égard de ce ministre, il donnerait également sa démission.

» Dans une lettre toute récente, écrite à un de ses amis, aujourd'hui préfet de l'un de nos départements, le chef de la majorité se déclare grandement opposé au projet de mise en accusation du ministre du 16 mai.

» D'un commun accord intervenu entre le ministre de la justice et les chefs de la majorité, on renoncerait définitivement à proposer l'amnistie à la Chambre. Mais le président du conseil se serait engagé à faire hâter les travaux de la commission des grâces, de manière qu'il ne puisse plus rester à la Nouvelle-Calédonie que les condamnés de droit commun.

» Quant aux réfugiés de la Commune, qui se trouvent à l'étranger, et qui sont les chefs reconnus de l'insurrection de 1871, on ne songe aucunement à les faire rentrer en France.

» Des considérations de haute politique paraissent, du reste, s'y opposer formellement, aujourd'hui plus que jamais.

Les comités républicains déploient une grande activité à mesure que nous approchons des scrutins sénatoriaux. Ils ont choisi pour leurs candidats, dans la Loire, MM. Arbel, Chevassieu et Cherpin.

La Chambre des députés avait décidé que le projet de loi sur la marine marchande serait discuté immédiatement après le budget. Or, la commission vient d'être informée que M. le ministre des finances, désirant suivre

avec le plus grand soin cette discussion, demanderait que ce projet fût ajourné à la rentrée. M. le ministre, en effet, sera, comme tous ses collègues, retenu au Sénat la semaine prochaine, par la discussion du budget.

D'un autre côté, la commission d'enquête doit demander à la Chambre de ne se séparer qu'après avoir examiné les élections qui restent encore à vérifier.

Dans ces conditions, il est à peu près certain que le projet de loi sur la marine marchande ne viendra qu'à la rentrée.

M. Desseaux a été chargé de faire les démarches nécessaires pour que cette discussion soit au moins placée en tête de l'ordre du jour de la rentrée.

Mais notre commerce maritime n'entend pas qu'il en soit fait ainsi.

La chambre de commerce de Nantes vient de protester contre le nouvel ajournement du projet de loi sur la marine marchande, et elle a chargé les députés et sénateurs de la Loire-Inférieure de faire valoir leur protestation à la Chambre et au Sénat.

Un dissentiment assez vif s'est élevé, depuis quelques jours, entre les groupes de la majorité.

C'est M. Decazes qui joue le rôle de pomme de discorde. M. Gambetta aurait, dit-on, pris fait et cause pour l'ancien ministre, et l'aurait déclaré irresponsable des « crimes » du 16 Mai. Le centre gauche, avec lequel M. Decazes a conservé de nombreuses affinités, marche sur les pas de M. Gambetta. Mais la gauche se révolte. Elle veut une discussion approfondie de l'élection de Puget-Théniers, et l'exécution avec phrases de ce député. On ne sait encore qui l'emportera.

Il ne reste plus que cinq élections à vérifier : celles de MM. le duc Decazes, Gavini, Abbattucci, Malartre et le baron Reille. La Chambre examinera ces élections dès

que la discussion du budget sera terminée, c'est-à-dire la semaine prochaine.

Actuellement, le nombre des invalidés s'élève à 72, dont 65 ont été invalidés avant les vacances et sont remplacés aujourd'hui, et 7 ont été invalidés depuis la rentrée et sont à remplacer.

Une circulaire de M. de Freycinet recommande aux administrateurs des railways d'accorder demi-place aux instituteurs et aux institutrices primaires.

La commission des théâtres a définitivement adopté la régie par l'Etat des théâtres subventionnés.

Un duel a eu lieu entre MM. Dréolle, député de la Gironde, et Gilbert Martin, rédacteur du Don Quichotte. Une balle a été échangée sans résultat.

M. Fournier, ambassadeur à Constantinople, est attendu à Marseille. Il pose sa candidature au Sénat dans l'Indre-et-Loire.

M. le marquis de Piré vient d'adresser à M. le ministre des finances la lettre suivante, au sujet des 243 millions de dépenses dont le gouvernement de la Défense nationale et surtout de M. Gambetta n'a pas encore fait la justification :

« Monsieur le ministre,
» A la récente rentrée des Chambres, le 18 octobre dernier, l'honorable M. Viellard-Migeon, sénateur, rapporteur de ma pétition au sujet des 243 millions de dépenses non justifiées par la Défense nationale en 1871, a demandé et obtenu du Sénat le renvoi de cette pétition à Votre Excellence, disant qu'aucun gouvernement ne s'était jamais

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA DISPARITION DU GRAND KRAUSE

Les distractions étaient rares dans notre petit village de Darlenheim; oh ! oui, elles étaient rares ! l'en soupire encore rien que d'y penser. Aussi, quand nous trouvions une bonne petite occasion de nous distraire, je vous prie de croire que nous ne faisons pas les dédaigneux. Nous tirions tout ce que nous en pouvions tirer, comme faisait le vieil Isaac Schmuizzer quand il tenait un pauvre débiteur entre ses griffes d'usurier. Nous en jouissions avant, pendant et après. Nous ne pouvions pas cesser d'en parler, nous en radions. Quand nous étions en classe, c'étaient des chuchotements sans fin ni trêve, et nous faisons littéralement perdre la tête à notre vieux maître d'école, le père Wächter. Alors le père Wächter mettait son bonnet de soie noire tout de travers sur une oreille; il regardait par-dessus ses lunettes et donnait un grand coup

de poing sur sa chaire, en criant d'une voix de tonnerre :

— Cela va-t-il finir, à la fin ?
Mais cela ne finissait ni à la fin, ni au milieu, ni au commencement.

Alors le père Wächter prenait sa poignée de verges de boteau et la mettait sur la chaire, à côté de lui, bien en vue. Nous savions tous ce que cela voulait dire, et si nous ne cessions pas de parler, du moins nous baissions la voix et nous nous tenions sur nos gardes.

Voyant que l'on causait encore, le père Wächter disait presque à voix basse :

— Il y a de l'orage dans l'air !
Aussitôt, comme par enchantement, on aurait entendu voler une mouche.

II.

Quand le père Wächter déclarait qu'il y avait de l'orage dans l'air, cela voulait dire que sa patience était à bout. Elle était longue, sa patience, mes anciens camarades peuvent bien l'attester comme moi; mais, comme toutes les choses de ce monde, même les plus longues, elle avait une fin : malheur au premier coupable qui tombait sous la main du père Wächter quand il y avait de l'orage dans l'air ! Son compte était bien vite réglé. Le père Wächter levait le bras, les houssines sifflaient,

le coupable criait : « Oh là là ! » et s'en retournait, l'oreille basse, à son banc, en frottant la partie houpillée. C'est que le père Wächter tapait dur, en vertu du proverbe : « Qui aime bien châtie bien. »

Les camarades du coupable, en manière de consolation, lui demandaient tout bas « si ça faisait du bien. » Comme chacun à son tour passait par les houssines, et savait à quoi s'en tenir pour son propre compte, la question n'était qu'une plaisanterie, et ne dénotait pas, chez ceux qui la faisaient, autant d'égoïsme et de cruauté qu'on l'aurait pu le croire tout d'abord.

III.

Par une belle après-midi de printemps, le père Wächter, après avoir demandé par deux fois « si cela allait finir, à la fin ! » baissa la voix pour déclarer qu'il y avait « de l'orage dans l'air ! »

Comment n'y aurait-il pas eu de l'orage dans l'air ? Juste au moment où nous rentrions à l'école pour la classe du soir, une troupe de saltimbanques avait fait son entrée solennelle dans le village. Ils avaient parcouru les rues et les ruelles en grande pompe, et ils avaient annoncé une représentation extraordinaire pour le soir même.

Le petit Strecker ne se tenait plus sur son banc. Le petit Strecker était le fils de l'aubergiste de l'Ours-Noir, et, pour cette raison, nous l'appelions l'Ours-Noir.

Done, l'Ours-Noir ne tenait pas en place. Caché derrière le grand Seckatz, il dissipait la moitié de l'école rien qu'en allongeant ses mains devant lui, comme s'il tenait la bride d'un cheval, et en se dandinant sur son banc comme un cavalier qui trotte à l'anglaise.

Les saltimbanques, en faisant leur cavalcade, étaient précédés d'un trompette à cheval qui faisait beaucoup de voltes et de pas inutiles et aussi beaucoup d'embarras. L'Ours-Noir l'imitait à ravir : aussi nous ne voyions que lui et ne nous occupions pas du tout du père Wächter.

Quand le père Wächter baissait la tête pour regarder sur son livre, l'Ours-Noir se levait audacieusement, plaçait sa main gauche à six pouces de sa bouche, et faisait aller et venir sa main droite, comme font les gens qui jouent du trombone. Il gonflait ses joues et fermait l'œil gauche.

C'était, à s'y méprendre, la figure de l'artiste qui jouait du trombone dans la troupe de saltimbanques. Il y en avait parmi nous qui se roulaient sur les bancs, et d'autres qui étaient tout rouges et qui pleuraient à force de rire.

IV.

Juste en ce moment, le grand Krause, jaloux du succès de l'Ours-Noir, se mit à taper sur une grosse caisse imaginaire, avec accompagnement de

dispensé avant celui-là de soumettre l'état de ses dépenses aux représentants de la nation.

En ce moment, monsieur le ministre, le budget s'expédie avec une rapidité électrique à la Chambre des députés et va subir prochainement le contrôle du Sénat.

Il serait donc opportun, ce me semble, que l'examen des comptes de la Défense nationale en 74, fût apuré et appuyé des pièces justificatives dont M. le baron de Larcyntz a signalé l'existence contestée, par suite d'un incendie de wagons, où aucune de ces pièces n'était enfermée.

Daigner répondre à ma pétition, monsieur le ministre, serait donner une véritable satisfaction à l'opinion publique, sur une question dont la solution n'a que trop tardé.

Vous admettez donc, je l'espère, avec sollicitude, cet appel au bon jugement et à la haute indépendance de votre conscience ministérielle.

Je suis avec respect, monsieur le ministre, de Votre Excellence, le très-humble serviteur.

Signé : A. DE PIRE.

Rennes (Ille-et-Vilaine), dimanche 24 novembre 1878.

## LA PRESSE

ET LA LETTRE A M. DE MUN.

L'admirable lettre de M. le comte de Chambord à M. Albert de Mun est venue nous surprendre au milieu des conflits dont nos Assemblées délibérantes donnent un si triste spectacle. A voir l'émotion qu'elle a causée en France, nous pouvons dire que tout n'est pas perdu : la parole élevée, généreuse et patriotique du chef de l'illustre maison de Bourbon a fait tressaillir tous les partis, et il n'en est aucun qui ne l'ait écoutée avec le respect qu'elle impose toutes les fois qu'elle se fait entendre.

Tous les journaux commentent la lettre de M. le comte de Chambord ; naturellement les commentaires sont fort variés.

L'Union, l'Univers, la Gazette de France et le Monde n'ont que des éloges pour la lettre royale.

La Défense manifeste hautement son approbation.

Le Français n'a pas un mot de commentaire sur la lettre royale, qu'il a publiée entièrement. Par politesse, il n'ose blâmer, et par affection pour M. de Falloux il ne veut pas approuver.

Le Soleil se borne à dire :

« Cette lettre a, dans la situation actuelle, une gravité incontestable.

On lira plus loin cette lettre, et, tout en reconnaissant qu'elle est écrite dans un langage élevé et avec une conviction sincère, on regrettera sans doute de lui trouver un ton militant qui est trop fait pour encourager l'extrême droite dans ses idées de combat. »

Le Soleil trouve mauvais que les catholiques se défendent ; la politique des concessions avait si bien réussi à Louis XVII :

Pourquoi se défendraient-ils ? demande le Moniteur :

« Le langage de M. le comte de Chambord, dit le compagnon d'armes du Soleil, est empreint d'une élévation et d'une noblesse à laquelle nous nous plaçons à rendre hommage. Mais ce langage ne dépasse-t-il pas le but, n'est-il pas entaché d'une exagération regrettable lorsqu'il représente la France comme complètement privée des lumières de la religion ? Nous n'avons négligé aucune occasion de protester contre ceux qui veulent proscrire l'humble éducateur des enfants du peuple et l'admirable fille de charité. » Mais nous sommes forcés de reconnaître que ceux qui poursuivent ce but impie constituent, jusqu'à ce jour, une minorité dans leur parti. »

Le moniteur des endormeurs a-t-il oublié le discours de Romans, ou pense-t-il que M. Gambetta soit en minorité dans le parti ? Le même journal dit encore :

« M. le comte de Chambord prend parti pour M. de Mun contre M. de Falloux. Nous le constatons avec regret. »

Le Temps partage, sur ce dernier point, l'avis du Moniteur :

« M. de Falloux, dit-il, tout opposé qu'il soit à la République, admet, dans une certaine mesure, la légitimité et les principes de la Révolution de 89. M. de Mun se prononce, avec énergie et avec une franchise dont il faut lui savoir gré, contre la Révolution et contre toutes les idées politiques et sociales dont ce grand mouvement a été l'expression. M. le comte de Chambord a entièrement donné gain de cause à la politique, aux théories, aux pratiques de M. de Mun. »

La République française verse aussi son encensoir la plus noire contre « le gouvernement des curés. » Quand il se battait contre les moulins à vent, don Quichotte n'était pas plus ridicule, mais il était plus brave.

Le Siècle fait le dédaigneux, et c'est sans rire que le journal des cabarets donne des leçons de dignité au fils de nos rois :

« Appeler les classes laborieuses « l'objet constant de mes préoccupations, » nommer les ouvriers mes « chers » amis, au moment même où on se propose de les dépouiller de la part de souveraineté nationale qu'ils ont conquise par tant de travaux, c'est affronter un peu trop hardiment les contradictions. Mais choisir ce moment-là même pour les mettre en garde contre les « flatteurs » et contre les « faux amis, » n'est-ce pas tomber dans la plus vulgaire des roueries politiques et dans la plus misérable manœuvre électorale, à peine digne d'un ministre du 16 mai ? Monsieur le comte, souvenez-vous de votre race ! »

Quels talons rouges, ces fils du bonhomme Havin !

L'insolence du Siècle est encore surpassée par la mauvaise foi des Débats. La feuille universitaire voit dans la lettre à M. de Mun la preuve certaine que la restauration de la

monarchie serait « un retour plus ou moins déguisé à l'ancien régime ou, comme on dit aujourd'hui, une tentative de Contre-Révolution. »

Le National traite de factieux M. le comte de Chambord et vante la générosité de la République envers le clergé, habitué, dit-il, « à donner des coups sans en recevoir. » Evidemment, le National ne se lit pas lui-même (nous l'en félicitons, cette lecture est si ennuyeuse !). Quand il lui plaira de parcourir un numéro quelconque de sa collection, il verra avec surprise que le clergé reçoit des coups tous les jours.

Le journal de M. de Marcère termine par une menace :

« L'Etat a le devoir d'empêcher que les gens qu'il solde combattent à découvert contre lui. La République peut être généreuse jusqu'au bout ; il ne faut pas qu'elle soit dupe. Peut-être faudra-t-il prouver, à qui prétendrait en douter, que cette magnanimité n'est pas de la faiblesse. »

Veut-on, pour finir, un modèle de l'indulgence républicaine ? Qu'on lise la Presse :

« Cette lettre complète celle du 31 octobre 1873, parce que, sur un point capital, elle la dément.

Le 31 octobre 1873, M. le comte de Chambord, par une formule, d'ailleurs très-noble et très-fière, affirmait qu'il n'était d'aucun parti. « Je n'ai, disait-il, ni injure à venger ni fortune à refaire. » Il considère évidemment sa situation comme modifiée, puisqu'il déclare, sous la date du 20 novembre 1878, qu'il est du parti de M. de Mun. »

Et voilà la lettre royale réfutée ; ce n'est pas plus malin que cela !

Disons un mot des appréciations bonapartistes :

« Le parti royaliste, dit le Pays, est logique en demeurant fidèle à un droit de convention qu'il appelle le droit divin.

« Nous, nous demeurons également logique en n'abandonnant pas le seul droit que nous reconnaissions en matière politique, c'est-à-dire le droit populaire. »

L'Ordre rend hommage « à la noblesse de langage et à la hauteur d'intentions habituelles à M. le comte de Chambord, » puis il écrit avec tout le sérieux que lui donne sa position officielle :

« Chaque fois que l'Empire reparait, c'est pour arrêter la France sur le penchant des abîmes où la poussent les faux apôtres de ces principes d'égalité politique et de fraternité sociale qui ne remontent pas seulement à la Révolution, mais à l'Évangile, dont M. le comte de Chambord invoque les suprêmes lois. »

L'Ordre fait de la Révolution la continuation de l'Évangile. Ce journal oublie son catéchisme : l'Évangile proclame la souveraineté des droits de Dieu, niés par la Révolution.

L'organe du prince Louis-Napoléon affirme ensuite « que l'irrésistible puissance

des décrets providentiels a dévolu cette grande tâche à une autre famille que celle dont M. le comte de Chambord est issu ; à une famille dont le fondateur a eu précisément pour fonction historique de rattacher le lendemain de la Révolution à ce qui restait des « traditions nationales de la veille. »

L'Ordre oublie tout à l'heure son catéchisme ; cette fois il oublie ses propres principes : « Le peuple, suivant M. de Cassagnac, fait des souverains ce qu'il veut. » Que parle-t-on alors du principe dynastique ? Il y a contradiction choquante.

« Quant aux intérêts religieux qui, continue l'Ordre, sont, de la part de M. le comte de Chambord, l'objet d'une préoccupation fort légitime, chacun sait, parmi les théoriciens de la Contre-Révolution comme dans l'armée des révolutionnaires, que ces graves intérêts, opprimés, écrasés, anéantis par la Révolution, ont été relevés par l'Empire et n'ont jamais été mis en péril tant que l'Empire a régné. »

Cette fois, l'Ordre oublie son histoire ; qu'il aille la reprendre au château de Fontainebleau : l'ombre de Pie VII lui rafraîchira la mémoire.

## Etranger.

Les dernières nouvelles de Lahore disent que les troupes afghanes sont complètement désorganisées ; profitant de la panique de l'ennemi, le général Brown s'est porté en avant pour prendre possession des défilés de Khurt-Kyber.

Les Anglais ont occupé le fort Kurum.

ITALIE. — L'instruction du procès Passavanti est terminée. Le dossier a été transmis hier au procureur général. Les arrestations socialistes continuent. Beaucoup de documents ont été saisis.

On assure qu'un individu arrêté à Florence, a fait d'importants aveux.

Le roi Humbert est allé mercredi matin au ministère des affaires rendre visite à M. Cairoli, président du conseil, qui garde toujours le lit par suite de sa blessure.

Sa majesté est restée deux heures avec le ministre.

On mande de Florence que deux autres personnes, blessées par la bombe lancée pendant la démonstration qui suivit l'attentat dirigé contre le roi, ont succombé, ce qui porte à quatre le nombre des victimes.

ESPAGNE. — Nous apprenons, de source certaine, que de nombreuses arrestations ont été opérées le 25, à Saragosse, à la suite de la découverte d'un vaste complot.

Le même jour, des rumeurs très-alarmantes agitaient la population de Madrid, sans fait connu qui pût y donner prétexte. On paraissait notamment s'inquiéter du prochain départ de M. de Chandordy et de l'arrivée annoncée à l'ambassade de France de M. de Choiseul.

cymbales. Mais il n'était ni si malin, ni si adroit que l'Ours-Noir, et, de plus, il était trop grand pour se cacher derrière un camarade. Il n'avait pas frappé quatre coups sur sa grosse caisse que le père Wächter lui dit :

— Krause, viens ça, que je te dise deux mots.

Krause se leva lentement, enjamba le banc avec sa maladresse ordinaire, et alla renouveler connaissance avec les houssines de houleau. Il criait à faire frémir, comme si on l'eût écorché ; mais ce n'était qu'une frime pour nous amuser, car son père avait l'habitude de le battre ; par conséquent il avait, lui, l'habitude d'être battu.

Le père Krause était un colosse, et il n'y allait pas de main morte : aussi les houssines du père Wächter faisaient autant d'effet sur le cuir de Krause que si c'eût été une poignée de plumes de paon. Mais il criait tout de même du haut de sa tête, pour le principe.

Le père Wächter lapait en mesure, Krause criait en mesure, et trente écoliers sur quarante tapaient en mesure, comme l'avait fait Krause, sur trente grosses caisses imaginaires, et trente polissons chantaient à demi-voix : Boum ! boum ! dzing ! dzing !

Le succès, accompagné d'une longue impunité, avait complètement grisé l'Ours-Noir.

Ayant allongé ses deux mains à droite et à gauche, il les planta solidement sur les épaules de ses

deux voisins qui se rapprochèrent complaisamment.

Règle générale : les écoliers sont toujours d'une rare complaisance quand il s'agit de donner les mains à quelque sottise.

V.

L'Ours-Noir commença à se soulever lentement à la force des poignets ; déjà ses deux jambes étaient sorties de dessous la table, déjà il les agitait avec grâce, pour montrer combien il était à son aise dans cette position gênante, lorsque, patatras ! le voisin de gauche, trop faible pour soutenir plus longtemps sa part de l'Ours-Noir, plie tout d'un coup, et l'Ours-Noir disparaît sous la table avec un grand fracas.

— Viens ici, Strecker, dit le père Wächter avec un calme effrayant.

Il avait le nez tout blanc et les joues toutes rouges, ce qui était mauvais signe.

Strecker sortit comme il put de dessous la table, en jetant des regards furibonds au maladroît qui l'avait laissé choir.

Tout en se relevant avec une lenteur affectée, il époussetait ses habits.

— Ne perds pas ton temps à l'épousseter, dit le père Wächter ; je m'en charge. Arrive ici.

Strecker fit semblant de boiter, pour attendrir

le père Wächter ; mais le père Wächter n'était pas d'humeur à se laisser attendrir. Il commença donc à épousseter les habits de Strecker.

Quel héros ! quel être supérieur que ce Strecker ! Il cria, sans doute, puisqu'il était de règle de crier ; mais ses cris étaient modulés avec tant d'art qu'on aurait juré entendre les canards que tire d'une clarinette un artiste inexpérimenté.

C'était une plaisanterie renouvelée de celle du pitre des saltimbanques.

Ce pitre, en effet, il y avait une heure à peine, avait traversé les rues de Darlenheim en jouant de la clarinette avec une baguette de tambour.

L'imitation de Strecker était si parfaite que les plus douilleux d'entre nous auraient voulu être à sa place sous les houssines de houleau, à condition d'avoir son talent et d'obtenir le succès qu'il obtint.

VI.

Ce succès fut si complet et surtout si bruyant que le père Wächter se crut en face d'une véritable insurrection.

Il battit prudemment en retraite, et se cantonna dans sa chaire comme dans une forteresse.

Une fois là, il releva ses lunettes sur son front, se prit la tête à deux mains, sans rien dire, et réfléchit profondément.

Peu à peu le bruit s'apaisa, et comme le père

Wächter s'obstinait à ne rien dire, il y eut parmi nous un malaise général, une attente pénible, cette espèce de terreur mystérieuse que l'on ne peut s'empêcher de ressentir devant l'inconnu.

Qu'allait-il se passer ? Les poltrons commençaient à regarder du côté des fenêtres ouvertes, songeant à se sauver par là si c'était trop terrible.

Quand il eut bien réfléchi, le père Wächter remit lentement ses lunettes devant ses yeux, poussa un gros soupir, et dit lentement :

— Strecker, tu me navres, tu déshonoreras un jour le nom de ton père, car tu ne seras jamais qu'un saltimbanque !

(A suivre.)

LE BON Utile LA PRIME LE BEAU l'agréable

JOURNAL PARISIEN.

Littérature, Instruction, Finances, Beaux-Arts, Théâtres, etc.

Paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes.

Sous la direction de M. Paul PROUHAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois. Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

**SUISSE.** — Le ministre des affaires étrangères est en négociation avec la Suisse pour le règlement de deux questions qui seront sans doute favorablement résolues; d'abord, le maintien ou le renouvellement des traités de commerce, puis le raccordement des chemins de fer de la Haute-Savoie à Genève; l'intérêt des deux pays est également engagé dans l'heureuse terminaison de ces négociations, et des deux côtés l'on témoigne la meilleure volonté pour conclure un arrangement équitable.

**ALLEMAGNE.** — Une grave nouvelle s'est répandue dans le monde politique. D'après une dépêche d'Allemagne, le gouvernement impérial se proposerait, avant le retour de l'empereur-roi, de déclarer et de mettre en état de siège Berlin et ses environs (sic).

L'idée d'une régence est entièrement abandonnée.

L'empereur Guillaume, quoique absent de sa capitale, redemande communication du portefeuille.

### Chronique militaire.

Nous croyons savoir que, par décision du ministre de la guerre, deux classes de l'armée territoriale doivent être appelées l'année prochaine, concurremment avec deux classes de la réserve de l'armée active.

Cet appel, qui ne doit pas exiger une dépense supplémentaire de moins de cinq millions et demi, aura lieu à la fin du printemps et durera treize jours, conformément à la loi.

Le ministre de la guerre vient de décider que les officiers de gendarmerie sont autorisés à prendre part aux cours d'équitation suivis par les officiers d'infanterie.

Il invite les généraux à prescrire les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution de cette mesure.

Parmi les officiers récompensés pour travaux topographiques, citons M. Crozet, sous-lieutenant au 25<sup>e</sup> dragons, qui a reçu du ministre de la guerre une lettre d'éloges pour travaux exécutés en 1878, pour la révision de la carte au 1/200,000<sup>e</sup> des environs de Nantes.

M. Le Gué, chef de bataillon au 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne; M. Lusseau, lieutenant, MM. Boucheseiche et Chapon, sous-lieutenants au même corps, ont reçu également du ministre de la guerre des lettres d'éloges pour travaux de levé au 1/200,000<sup>e</sup> des environs de Nantes, en 1878.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

L'Institution Saint-Louis de Saumur vient de remporter un nouveau succès. M. Alfred Palustre vient de recevoir le diplôme de bachelier ès-lettres complet devant la Faculté de Poitiers.

#### OBLIGATIONS DE LA VENDÉE.

Les obligations de la Vendée sont admises à la faillite dans les conditions suivantes :

Nombres	Chaque obligation	Chaque oblig.
1 à 28575	316.44 1 <sup>re</sup> rép., 60 0/0	189.864
28576 à 88575	272.13	163.278
88576 à 149575	252.13	151.62
149576 à 187575	235.13	133.078

Les obligations produites sont généralement munies du coupon d'avril 1877; lorsque ce coupon manque, la valeur de l'obligation est diminuée de 7 fr., montant de ce coupon, et le dividende de l'obligation est, par conséquent, diminué de 4 fr. 20 (60 0/0 sur ces 7 fr.).

**L'orage de mardi soir.** — Ce n'est pas seulement à Tours, comme nous l'annoncions hier, que le tonnerre s'est fait entendre dans la nuit de mardi à mercredi. Voici les lignes que nous trouvons dans le *Journal du Loiret* :

« Pour la seconde fois depuis le mois de novembre, un violent orage, accompagné de grêle, a éclaté mardi soir sur Orléans, vers dix heures.

Il avait plu une partie de la journée.

La foudre est tombée en deux endroits : faubourg Bannier, 160, et sur la gare des Aubrais.

» Faubourg Bannier, le fluide a démolé en partie une cheminée; on n'a pas appris qu'il ait commis des dégâts aux Aubrais. »

On lit dans l'Assemblée nationale :

« M<sup>lle</sup> Anna de Belocca, qui vient de chanter la Favorite, en français, à Reims, a obtenu un immense succès.

» Voilà, ce nous semble, une recrue toute trouvée pour l'Opéra. »

Au concert qu'elle a donné jeudi à Saumur, M<sup>lle</sup> de Belocca a également chanté le grand air de la Favorite en français, et non en italien, comme l'indication du programme le faisait supposer.

**La Saint-Eloi.** — C'est dimanche prochain la fête de saint Eloi, le patron des forgerons et des ouvriers travaillant les divers métaux.

Saint Eloi, dont le culte est resté traditionnel en France, est né dans le Limousin, en 588. On sait qu'il fut d'abord et en même temps orfèvre et trésorier du roi Dagobert I<sup>er</sup>, puis évêque de Noyon.

On lit dans l'Espérance, de Nantes :

« Un fait curieux s'est produit, le 20 novembre, dans les sondages exécutés par le Service vicinal, à la Morinière, pour reconnaître le profil et la profondeur du rocher qui s'étend sous la Sèvre, d'une rive à l'autre de la rivière.

» La sonde, descendue dans le pré de la rive droite à 24 mètres au-dessous du niveau du sol, avait été retirée de 20 mètres sans aucun incident; il restait encore dans la terre 4 mètres de tige, lorsqu'un bruit pareil à celui causé par l'aspiration d'une pompe, et qui croissait à mesure que la sonde était soulevée, se produisit dans le trou pratiqué par l'instrument. A peine la sonde fut-elle retirée de l'ouverture, qu'une colonne d'eau en jaillit et s'éleva à 2 mètres au-dessus du sol; cette colonne se maintint à cette hauteur pendant une minute; elle s'abaissa ensuite jusqu'au niveau du pré, pour s'élever de nouveau, mais cette fois à une hauteur considérable, évaluée à 25 mètres; le jet était vertical et continu; l'eau retombant en forme de gerbe de blé, entraînant avec elle du sable et de la terre, répandait une odeur de soufre assez prononcée et avait une température bien supérieure à celle de l'atmosphère.

» L'éruption dura de trois heures à six heures et demie du soir. Depuis le 20 novembre, l'eau n'a cessé de bouillonner, avec un bruit assez intense, à la surface de l'ouverture pratiquée par la sonde; elle est arrêtée, sans aucun doute, dans son ascension, par les débris de toutes sortes qui obstruent actuellement le canal étroit où elle a trouvé une issue. »

Le consulat des Etats-Unis d'Amérique, qui avait été supprimé à Nantes il y a environ deux ans, vient d'y être rétabli.

Nous apprenons, dit l'Indépendant de Laval, que le passif de la faillite Chapillon s'élève à 1,575,249 fr. 85.

L'actif est seulement de 240,403 fr., dont une partie paraît douteuse.

#### LE RÉGULUS FRANÇAIS.

Une des principales rues de Saint-Malo porte le nom de Porcon de la Barbinais; voici l'origine de cette désignation qui rappelle le souvenir d'un des plus vaillants héros bretons.

Porcon de la Barbinais était un capitaine au long cours sous Louis XIV. Pris avec son équipage par des corsaires barbaresques, il avait été emmené à Alger. C'était à l'époque où le grand roi méditait l'expédition contre Alger, dont il chargea plus tard Duquesne, et qui, par parenthèse, se borna à un bombardement sans résultat. Le dey, frappé de la bonne mine de Porcon de la Barbinais, qui le distinguait d'entre ses compagnons de captivité, lui demanda s'il se chargerait d'aller porter à Versailles des propositions d'arrangement concernant le rachat de tous les prisonniers français de la régence d'Alger.

Porcon de la Barbinais accepta cette mission et engagea sa parole de revenir pour le cas où elle échouerait. Mais les propositions du dey n'eurent aucun succès à Versailles, et il paraît même que les propres conseils de Porcon de la Barbinais, qui croyait à l'efficacité d'une démonstration militaire, ne furent pas étrangers à cet échec.

Fidèle à sa parole, il revint à Alger se constituer prisonnier entre les mains du dey; mais celui-ci, incapable de reconnaître une pareille loyauté, le fit tuer à l'arrivée de la flotte française et ri-

posta aux premières décharges par l'envoi de sa tête en guise de boulet.

Nous avons tous traduit sur les bords du collège l'histoire de Régulus, mais qui donc nous a jamais parlé du Régulus français? Et, cependant, en quoi l'honnête Malouin s'est-il montré inférieur à son ancêtre romain? Voilà comment on nous apprend notre propre histoire!

Dans tous les cas, voilà une rue dignement baptisée.

(Petit-Breton.)

### CONSEILS ET RECETTES.

**Les moules.** — La moule est un coquillage délicieux, mais elle est quelquefois vénéneuse et, pour cette raison, fait grand peur à ceux qui l'apprécient le plus.

Il y a un moyen bien simple de la rendre inoffensive et de procurer une digestion paisible à ceux qui la mangent. On la fera tremper pendant une heure dans de l'eau vinaigrée, ensuite on la plongera dans l'eau claire pendant quelques minutes. Elle sera complètement désintoxiquée... en admettant qu'elle soit empoisonnée.

#### UN MOYEN DE NETTOYER L'ARGENTERIE.

Une ménagère américaine nous apprend que l'eau dans laquelle on a fait cuire des pommes de terre est excellente pour nettoyer l'argenterie, surtout parce qu'elle ne laisse pas accumuler, dans les chiffres et les armoiries, ces matières noirâtres qu'y déposent les poudres dont on se sert habituellement.

L'immersion et le frottement dans l'eau des pommes de terre suffiraient aussi à faire disparaître les teintes sulfurées que donnent les œufs aux plats, cuillers et fourchettes en argent.

### Faits divers.

**Un exposant qui avale sa médaille.** — M. Clément Charriaux, fabricant de jouets mécaniques, 108, rue Noblet, a failli se donner la mort dans des circonstances singulières.

M. Charriaux avait exposé plusieurs jouets, sur lesquels il fondait de grandes espérances, notamment un phonographe pour enfants. Il comptait sur une haute récompense, et grande fut sa déception quand il apprit qu'il n'avait obtenu qu'une médaille de bronze. La colère le saisit à cette nouvelle et il écrivit à l'administrateur de garder sa médaille.

Mais voilà que plusieurs de ses amis, croyant lui faire plaisir, achetèrent une médaille, sur laquelle ils firent graver son nom. Hier, ayant à lui souhaiter sa fête, ils mirent cette médaille sous sa serviette. En l'apercevant, Charriaux entra dans une fureur inexprimable.

« Eh bien! s'écria-t-il, puisque vous me l'avez servie à table, je vais l'avaler.

Et joignant l'effet à la parole, il avala la médaille. On se précipita pour l'en empêcher, mais il l'avait déjà dans le gosier. Sa face se congestionnant, devint violette, la respiration s'arrêta. Heureusement qu'un médecin, qui demeurait à côté, vint pour retirer la funeste médaille du larynx de son titulaire.

M. Charriaux est au lit; il a le délire; on craint qu'il ne devienne fou.

Nous trouvons dans le *Movimento*, de Gènes, la curieuse aventure suivante :

Dernièrement, une exécution devait avoir lieu à Perugia; les bois de justice furent commandés chez un charpentier, qui refusa, en disant :

« Je ne fais pas de gibet, car le dernier que j'ai établi n'a pas encore été payé.

Malgré des injonctions répétées, le charpentier tint bon, et, le jour désigné pour l'exécution, si le condamné fut présent, il n'en fut pas de même du gibet.

Fureur du gouverneur, qui fait venir le charpentier et lui dit d'un ton menaçant :

« C'est toi qui oses me désobéir lorsque je te fais commander un gibet ?

Le charpentier, interloqué et perdant tout son sang-froid, lui répliqua :

« Pardon, Excellence, mais si j'avais su que le gibet était pour vous, je me serais empressé de le faire, même sans être payé; mais je croyais qu'il était destiné à quelque malfaiteur.

Depuis quelque temps, nous avons cru devoir appeler l'attention des malades sur les remarquables propriétés des *Capsules de Goudron de Guyot* dans les cas de rhume, bronchite, catarrhe, phthisie, ou autres affections des bronches et des poumons. Une chose nous a frappé, c'est que la plupart des personnes venant à notre pharmacie, pour nous demander ce produit, n'ont pas retenu le nom du médicament et le désignent sous le nom de pilules, globules et même pastilles. Lorsqu'on s'adresse directement à notre maison, il nous est facile de rectifier la mémoire de l'acheteur, mais il peut n'en pas être ainsi lorsqu'on se présente dans une autre pharmacie, et cela peut prêter à de fâcheuses confusions.

Nous prions donc les acheteurs de vouloir bien remarquer et se rappeler le nom du médicament: *Capsules de Goudron Guyot*. De plus, pour éviter toute erreur, on voudra bien se souvenir que notre signature GUYOT est imprimée en trois couleurs sur l'étiquette de chaque flacon. 14.

**Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE** (novembre 1878), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

#### Texte.

La Lecture du dimanche. — Le Varan bigarré d'Australie. — Histoire d'un musicien nègre chez les anciens Arabes. — Musées industriels et écoles de dessin. — L'Hiver de 1740. — La colonne de la Victoire, à Naples. — Attentat contre la vie de Joseph I<sup>er</sup>, roi de Portugal. — Légendes turques. — La Photographie instantanée. — Lettre de M. Chodowiecki. — La Disparition du grand Krause, nouvelle (fin). — Les Navires cuirassés. — Date donnée par la géologie. — Vin de Rebrenchen. — Le Toumbo ou le *Wewitschia mirabilis*. — Les Petits Garde-Malade. — Production artificielle du diamant, etc. — Le Sentiment de la nature autrefois et aujourd'hui. — Le Docteur et la mère Douillon. — L'Echidné de la Nouvelle-Guinée. — Le Hameau de Goust (Basses-Pyrénées). — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789 (suite). — Le chien du philosophe Schopenhauer. — La Bavarde, conte de la Petite Russie.

#### Gravures.

L'Après-Midi du dimanche, peinture par Anker (Musée de Neuchâtel). — Le Varan bigarré d'Australie. — Chandelier en fer forgé du dix-septième siècle. — Un Pastel de John Russell (Musée du Louvre). — La Colonne de la Victoire, sur la place des Martyrs, à Naples. — Objectif à obturateur mobile pour la photographie instantanée. — Une Partie de campagne, par Chodowiecki. — La *Dévastation*, navire cuirassé français. — Le *Tegethoff*, cuirassé autrichien. — Le *Mendoochick*, cuirassé turc. — *Wewitschia mirabilis*. — Les Petits Garde-Malade, peinture par Henri Girardet. — Le Ruisseau de la Divonne, dessin de Bodmer, d'après Français. — Instruments de pêche: Filets et Pinceaux. — Le Pont d'Enfer, près des Baux-Chaudes et du hameau de Goust. — Un Barbier du dix-septième siècle, d'après Abraham Bosse. — Porte-Gierge de procession du dix-septième siècle (collection A. Jubinal).

### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 2 décembre 1878.

Grand succès.

### LA GRANDE-DUCHESSÉ de Gérolstein

Opéra bouffe en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de J. OFFENBACH.

1<sup>er</sup> tableau. — Le Sabre de son père; — le Plan de campagne.

2<sup>e</sup> tableau. — La Conspiration; — un nouveau Favori.

3<sup>e</sup> tableau. — Une Nuit de noces; — le Pavillon de l'aile droite.

4<sup>e</sup> tableau. — Le Rendez-Vous; — à qui le Panache?

**Distribution.** — Fritz, MM. Descamps; le prince Paul, Boulanger; le général Boum, Servat; le baron Puck, Letellier; le baron Groog, Leroy; Népomuc, Darmand; La grande-duchesse, M<sup>lle</sup> Lelong; Wanda, Thibault; Iza, demoiselle d'honneur, Valérie; Charlotte, id.; Astruc, id.; Amélie, id.; Golschtein; Olga, Detercy. — Seigneurs et dames de la cour, pages, soldats de la grande-duchesse, vivandières, paysans, paysannes.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

### SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

### REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid.

toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. — ERNEST CARRÉ, musicien au 63<sup>e</sup> de ligne, Verdun. — Dartres : M. G. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalés-cière. — N° 49,811 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,955 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalés-cière du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID ROFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; CONDORCQ; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSEAU, épicière, quai de Limoges; — Angers, Veuve CHATEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRIE, — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Brétignolles, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANSON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

**Ligne de Poitiers-Saumur.**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 3 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 45 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 NOVEMBRE 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	76 25			Crédit Foncier colonial, 300 fr.	370			Canal de Suez	727 50		
4 1/2 %	79 10			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	780			Crédit Mobilier esp.	762 50		
5 %	106 75			Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	665			Société autrichienne	547 50		
Obligations du Trésor, 1. payé.	504			Crédit Mobilier	463 75			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	241 75			Crédit foncier d'Autriche	355			Orléans	364 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511 25			Charentes, 500 fr. l. p.	671 25			Paris-Lyon-Méditerranée	361		
— 1865, 4 %	530			Est	671 25			Est	360 50		
— 1869, 3 %	411			Paris-Lyon-Méditerranée	1078 75			Nord	367		
— 1871, 3 %	404			Midi	847 50			Ouest	338 25		
— 1875, 4 %	509 50			Nord	1387 50			Midi	358 75		
— 1876, 4 %	508			Orléans	1105			Charentes	39 50		
Banque de France	3130			Ouest	750			C <sup>o</sup> Canaux agricoles	276 25		
Comptoir d'escompte	736 25			Compagnie parisienne du Gaz	1210			Canal de Suez	558 75		
Crédit agricole, 200 f. p.	461 25			C. gén. Transatlantique	467 50						

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	1 — 45 —	1 — 15 —	1 — 25 —	1 — 35 —	1 — 45 —
(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.					

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 —	8 — 40 —	12 — 40 —	4 — 11 —	10 — 28 —
omnibus.					
express.					
omnibus-mixte.					
omnibus-mixte.					
express-poste.					

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Nueil (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA METAIRIE DE LA PETITE-GENIÈRE**  
Située communes de Saint-Hilaire et Saint-Paul-du-Bois,  
D'une contenance de 27 hectares. D'un revenu de 1,900 francs, pouvant être porté à 2,000 francs.  
S'adresser, soit audit notaire, soit à M. CRESSBON, expert à Doué.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**PROPRIÉTÉ**  
Au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux,  
Comprenant maison, hangar, écurie, greniers, cour et jardin, de 25 ares 14 centiares.  
Entrée en jouissance de suite.  
S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (347)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**1° CLOS DE VIGNE**, à la Moulière, de 52 ares 50 centiares;  
**2° MORCEAU DE VIGNE**, aux Champceaux, de 52 ares 24 centiares;  
Le tout commune de Distré.  
Entrée en jouissance de suite.  
S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (546)

**A VENDRE**  
**OU A LOUER**  
PRÉSENTÉMENT,  
**GRANDE MAISON**  
Rue d'Alsace.  
S'adresser à M. VINSONNEAU, rue d'Orléans, 62. (621)

**A VENDRE**  
**A LOUER**  
PRÉSENTÉMENT,  
**OU A ARRENTER**  
**UNE GRANDE ET BELLE MAISON**  
Située à Doué, rue de Cholet,  
Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adossés; superficie, 22 ares.  
Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.  
S'adresser à M. GRELLEPOIS-GAMICRON, rue des Fontaines. (149)

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR.

**ADJUDICATION DE FOURNITURES D'OBJETS DE CONSOMMATION**  
A faire audit Hospice général pendant l'année 1879.

Le vendredi 6 décembre 1878, à midi, il sera procédé, par la Commission administrative de l'Hospice général de Saumur, au siège de l'administration, rue des Boires, à l'adjudication des fournitures à faire audit Hospice général, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1879 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1<sup>re</sup> SECTION. Viande;
- 2<sup>e</sup> id. Beurre, œufs;
- 3<sup>e</sup> id. Sel, sucre, savon, riz, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin;
- 4<sup>e</sup> id. Huile de colza, chandelles, bougies;
- 5<sup>e</sup> id. Bois de sapin;
- 6<sup>e</sup> id. Charbon de terre en roche, de la provenance de Cardiff et de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat de l'Hospice général jusqu'à l'heure incluse qui doit précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription : *Soumission pour la fourniture à faire à l'Hospice général de Saumur, des articles compris dans la section n°*. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centimes. Des prix fermes pourront être indiqués pour les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sections. On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications. Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat de l'Hospice général, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, de midi à cinq heures. (561)

**A LOUER**  
**Pour la Saint-Jean prochaine.**  
**UNE PORTION DE MAISON**  
Située rue Saint-Jean, n° 34.  
S'adresser à M<sup>me</sup> LAMBERT, qui l'occupe. (590)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE DE MOBILIER DE L'ÉTAT**

Le jeudi 5 décembre 1878, il sera procédé, à une heure de l'après-midi, dans la cour de l'atelier de l'Arçonnerie, à Saumur, à la vente aux enchères d'objets mobiliers réformés, provenant de l'École de cavalerie, savoir : 96 selles, 89 brides, 1 kilogramme 106 de galons d'argent, 12 boîtes à l'écuillère, 42 chapeaux, 2,706 arcaçades et bandes de cavalerie, 2,200 kilogrammes de ferrailles, 160 kilogrammes de débris de cuir, outils de toute espèce, objets divers, etc., etc. Et, dans la cour du château de Saumur, à la vente aux enchères de 14,000 kilogrammes de vieux carton, 313 kilogrammes de vieux papier et 453 mètres de ruban de fil pour carton.  
Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.  
Le Receveur des Domaines, (614) L. PALUSTRE.

Commune de Coutures.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Coutures prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Coutures, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1<sup>er</sup> Terrassements. . . . . 2,205 f. 50
- 2<sup>e</sup> Fourniture de pierre pour élargissement de chaussée. . . . . 1,762 52
- 3<sup>e</sup> Travaux d'art (rallongement d'un aqueduc. . . . . 273 70
- 4<sup>e</sup> Entretien pour les années 1879, 1880, 1881 et 1882. . . . . 4,649 60
- 5<sup>e</sup> Somme à valoir pour dépenses imprévues. . . . . 108 68

Total. . . . . 9,000 »

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Gennes, et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

**A VENDRE**  
PETIT PONEY, âgé de six ans, avec VOITURE à quatre roues et HARNAIS. S'adresser à M. DUPONT, carrossier à Saumur. (598)

Ecole d'application de cavalerie.

**ADJUDICATION DE FOURNITURES**  
Nécessaires à l'École.

Conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement du 3 avril 1869, le public est informé que, le lundi 16 décembre prochain, à deux heures après midi, il sera procédé, par le Conseil d'administration de l'École d'application de cavalerie, dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des fournitures ci-après détaillées, savoir :

- 1<sup>o</sup> Bois de chauffage et charbon de bois;
- 2<sup>o</sup> Articles de boissellerie;
- 3<sup>o</sup> Articles de vannerie;
- 4<sup>o</sup> Huile à brûler, mèches et allumettes;
- 5<sup>o</sup> Ingrédients et objets divers, comprenant : couleurs et peintures diverses, essences, huiles diverses, acides, balais et brosses en crin, plumeaux, etc., etc.

Ces diverses fournitures seront adjudiquées pour une période de quatre ans, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier 1879 au 31 décembre 1882. Les personnes qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau du comptable du matériel de l'École, tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés. Saumur, le 27 novembre 1878. Le Général de brigade, Président du Conseil d'administration, (618) L'HOTTE.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. RIELLANT**  
DENTISTE,  
Place de la Blange, n° 4.  
**PAS DE BONNE SALADE SANS HUILE D'OLIVE**  
de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Maritimes).  
1, rue du Lazaret (sur le Port).  
La Maison accepte des représentants.

**LOTÉRIE NATIONALE**

L'Administration du PETIT FINANCIER prévient le public que tout abonné aura gratuitement les listes de tous les numéros gagnants de la Loterie nationale. Ceci est un tour de force, si l'on songe que ce journal, le mieux fait, le plus complet et le mieux renseigné, ne coûte que 75 centimes par an pour Paris et un franc pour les départements. 102, rue de Richelieu, Paris. Le PETIT FINANCIER paraît tous les mardis. Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.